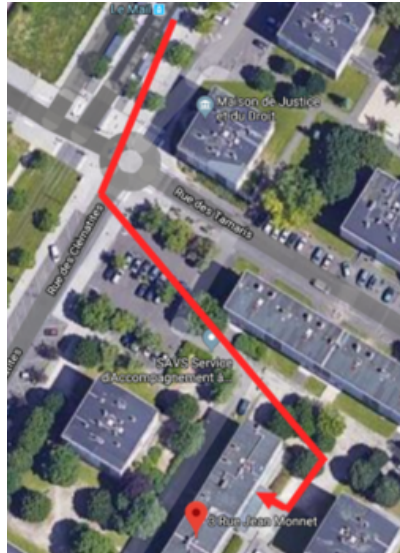


# OÙ NOUS TROUVER ?

De la gare  
Prendre le TRAM T2  
direction Chenôve centre  
Descendre à l'arrêt LE MAIL

3 rue Jean Monnet –  
21300 Chenôve  
Immeuble Dionysos



## CONTACTEZ-NOUS

---

**CRPA**  
07.76.09.23.12  
crpa.bfc@gmail.com



**Le Conseil Régional**  
des Personnes Accueillies / Accompagnées

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

VOUS VOULEZ  
ÊTRE ENTENDU ?

LE CRPA VOUS ÉCOUTE !



## LE CRPA C'EST QUOI ?

Il s'agit d'un groupe géré **par** et **pour** les personnes en situation de précarité. Ce groupe se rencontre lors de réunions où différentes thématiques sont abordées :

la santé l'emploi la culture et les loisirs

la pair-aidance le numérique l'alimentation les discriminations

les addictions l'accès au logement

## QUI PEUT PARTICIPER ?

Toute personne en situation de précarité, de pauvreté, d'exclusion.

## COMMENT EST ORGANISÉ LE CRPA ?

Les réunions du CRPA se déroulent régulièrement. Elles sont appelées des "plénières". Une plénière est une "instance démocratique participative" organisée par les délégués du CRPA.

Cela correspond à un groupe de travail qui permet aux personnes en situation de précarité de formuler des constats et des propositions sur des thématiques qui les concernent.

« TOUT CE QUI EST FAIT POUR MOI, SANS MOI, EST FAIT CONTRE MOI »

## QUEL EST LE RÔLE D'UNE DELEGUE.E CRPA ?

Il ou elle représente les personnes en situation de précarité dans les réunions régionales et / ou départementales où l'on prend des décisions sur la façon d'accompagner les personnes.

## NOS VALEURS ?

-  Ecoute
-  Respect
-  Égalité
-  Liberté
-  Bienveillance

## COMMENT LE OU LA DELEGUE.E CRPA EST ELU.E ?

Les délégué.es sont élu.es lors du vote de la dernière plénière en décembre pour 1an.

**Membres actif.ve.s, vous pouvez vous présenter !!**